

Conseil d'école du 07 novembre 2019

<u>Etaient présents</u>	<u>Etaient excusés</u>
<u>Les représentants de la municipalité</u> Madame François, Monsieur Brossard	<u>Le Maire</u> Monsieur Devautour
<u>La représentante de l'accueil périscolaire</u> Madame Blanco	<u>L'Inspectrice de l'Education Nationale</u> Mme Barzotti
<u>Les représentants des parents d'élèves</u> Mesdames Ricard, Deschamps-Légrand, Messieurs Babeau, Reuillon	Messieurs Bérard, Landreau Mesdames Chartier, Mendès
<u>Les enseignants de l'école</u> Mesdames Beurienne, Clément, Congiu, Fabre, Gabardi Gallard, Hibon, Larvoire, Lhotelier, Morisset, Nazaret. Messieurs Daniaud, Monsieur Parizot	Madame Calvet
	<u>Les représentants du RASED</u> Mme Kerviche
	<u>Le D.D.E.N.</u> M Baudouin

Début de la séance à 18h00.

Tour de table /Présentation du conseil d'école

- Vie scolaire : élection des représentants des parents d'élèves,

Le nombre de parents faisant acte de candidatures n'a pas été suffisant (moins de 9), il y a donc eu procès-verbal de carence, il a fallu réaliser un tirage au sort parmi les volontaires . Le rôle du conseil d'école est abordé lors de la réunion de rentrée collective, il sera nécessaire d'envisager une présentation et une demande de candidature lors des réunions de rentrée de chaque classe.

taux de participation = 42,27 %

- Règlement intérieur 2019/2020

Les enseignants ne proposent pas de modification du règlement intérieur . Ils rappellent cependant que toute absence doit être signalée par téléphone ou par mail, il est également rappelé qu'en raison de l'obligation scolaire les absences dites «de confort» sont signalées à la DSDEN .

Ces absences prolongées perturbent le fonctionnement des classes et les apprentissages de tout le groupe-classe.

- Bilan de la rentrée- Présentation des effectifs

Cette année : 248 élèves pour 9 classes, l'effectif est donc proche du seuil d'ouverture d'une dixième classe qui est de 252 élèves.

CP	<u>44</u>
CE1	<u>47</u>
CE2	<u>55</u>
CYCLE III	<u>102</u>
CM1	<u>50</u>
CM2	<u>52</u>
Total	<u>248</u>

Répartition par classe
2019-2020

CP	28
CP/CE1 - 16/9	25
CE1	28
CE1/CE2 - 10/16	26
CE2	28
CE2/CM1 - 11/15	26
CM1	30
CM1/CM2 - 5/22	27
CM2	30
Total	248

U.E.E : 6 élèves

Les classes ont donc encore cette année des effectifs chargés.

- Exercices de sécurité.

Un exercice incendie a eu lieu, tous les dispositifs ont fonctionné.

Cependant il faut noter que la classe de Mme Fabre étant dans un bâtiment annexe n'est pas concernée par le dispositif global.

Elle dispose de sa propre alarme ce qui implique des exercices différenciés et un souci par rapport aux demandes institutionnelles quant aux exercices globaux dans l'enceinte de l'école.

De plus, en cas d'incident cette classe se trouve isolée des sanitaires .

Un exercice intrusion a été mené avec l'école maternelle (lié à la configuration des locaux), le signal n'a pas été entendu à l'école élémentaire .

Nous avons donc toujours un souci de dispositif d'alerte .

Il faut revoir ce dispositif qui n'est pas conforme . Un signal lumineux dans chaque classe paraît être la meilleure solution ou des talkies-walkies .

Cette solution peut-elle être envisagée par la municipalité ?

Un exercice du PPMS évacuation / rupture de barrage a été effectué sans problème.

Des parents de maternelle utilisent l'entrée de l'école élémentaire pour entrer et sortir ce qui ne permet pas d'assurer la sécurité conformément au plan Vigipirate.

Les parents de maternelle vont être informés que l'accès par l'école élémentaire n'est pas possible et une signalétique va être mise en place.

Présentation des actions pédagogiques à venir

Projet par classes

	<p>Chorale d'école / toutes les classes <u>ch</u></p> <p>Projet autour des oiseaux dans le cadre de l'EDD/ toutes les classes</p> <p>Participation à la Coulée Verte du CE2 au CM2</p>	<p>La chorale exprime une discipline collective faite du respect de chacun pour l'effort commun. La chorale permet aussi de parfaire la diction et la mémorisation du texte de chants mais aussi de poèmes et textes littéraires en travaillant leur rythme et leur prosodie.</p>
CM2	<p>Théa</p> <p>Ecole et cinéma</p> <p>Cycle Kayak</p> <p>Suivi de la goëlette Tara</p> <p>Visite des mines de Faymoreau</p> <p>Ambassadeur du tri</p> <p>Participation à la dictée d'ELA</p>	<p>Intervention du G.O.D.S dans le cadre du projet « oiseau »</p>
CM1-CM2	<p>Théa</p> <p>Ecole et cinéma</p> <p>Cycle Kayak</p> <p>Suivi de la goëlette Tara</p> <p>Visite des mines de Faymoreau</p> <p>Ambassadeurs du tri</p> <p>Participation à la dictée d'ELA</p> <p>+ inclusion des élèves de l'UEE</p>	
CM1	<p>Théa</p> <p>Ecole et cinéma</p> <p>Participation à la dictée d'ELA</p>	
CE2-CM1	<p>Ecole et cinéma</p>	
CE2	<p>Cycle Volley</p> <p>Théa</p> <p>Ecole et cinéma</p> <p>Participation à la dictée d'ELA</p>	
CE1-CE2	<p>Cycle Volley</p> <p>Théa</p> <p>Rencontres USEp</p> <p>Tutorat dans le cadre du printemps des maternelles</p> <p>Projet de correspondance avec une classe de St-Gelais</p> <p>Visionnage du film « Donne moi des ailes »</p>	
CE1	<p>Cycle piscine</p> <p>Théa</p>	

	Projet en arts visuels sur les émotions avec Corinne Douville Projet en arts plastiques et sciences avec Cathy Duval Visionnage du film « Donne moi des ailes »	
CP-CE1	Cycle piscine Projet en arts visuels sur les émotions avec Corinne Douville Projet en arts plastiques et sciences avec Cathy Duval	
CP	Cycle piscine Projet en arts visuels sur les émotions avec Corinne Douville Projet en arts plastiques et sciences avec Cathy Duval	
UEE		L'atelier menuiserie de l'IME propose son aide pour la découpe d'éléments dans le cadre du projet de fabrication de nichoirs.

Les élèves ont pu assister à des spectacles et concerts dans la salle de « La Baratte ». L'équipe enseignante remercie la municipalité de l'ouverture culturelle qui est ainsi offerte aux élèves .

- Équipement et travaux

Les travaux nécessaires à l'ouverture de la 9ème classe ont été réalisés cependant il manque des équipements électriques souhaitables, le SIC doit intervenir pour améliorer l'équipement, tant électrique que réseau .

Le nettoyage des rideaux devait se faire durant les vacances de la Toussaint . Cela n'a pas été fait . Une autre date doit être programmée.

Les vidéoprojecteurs :la 9ème classe est équipée d'un vidéoprojecteur"volant". Il manque l'équipement "bras de fixation" .

- La bibliothèque

Il n'y a pas de bibliothèque correcte dans l'établissement .

Les enfants ne peuvent se rendre seuls dans l'ancienne salle de classe qui été dévolue à cette usage mais est indispensable car elle permet d'utiliser la salle informatique en demi-groupe.

Les représentants de la municipalité rappellent au conseil d'école qu'un projet de CDI a été initialement prévu dans le projet de réhabilitation des écoles dans le cadre d'une deuxième vague de travaux à long terme .

- L'équipement informatique

La salle informatique ne peut être utilisée de façon pérenne en raison du nombre d'élèves par classe (30) , il faudrait avoir une quinzaine de postes équipés du même environnement. Les enseignants rappellent que la programmation est désormais au programme du cycle 3. Il faudrait également un ordinateur portable par classe dédié au vidéoprojecteur.

- Problèmes matériels

Bruit dans les classes : problème d'isolation phonique, les classes résonnent énormément. Il faudrait envisager des moyens simples d'isolation : le revêtement de sol par exemple comme cela a été fait dans la classe de Mme Larvoire (pour d'autres raisons), le bruit a été assourdi.

Certaines peintures nécessitent d'être refaites comme cela avait été prévu lors du dernier conseil d'école.

La classe de l'UEE souhaite pouvoir réaliser des affichages dans le couloir. Il faudrait envisager l'installation d'un câble permettant cet affichage.

Une demande va être adressée au SIC.

- L'accès des services de secours :

Le poteau amovible en bois de l'accès pompier gonfle avec la pluie et cela rend difficile l'ouverture de cette entrée .

- Taux de radon dans les locaux

Des analyses ont été faites au printemps 2018 et l'échantillonnage a révélé un taux de radon supérieur à la normale dans la classe 7.

Au printemps 2018, 12 points de contrôle ont été effectués, l'un de ces points indiquait un taux supérieur à la normale (risque moyen) . La municipalité avait effectué les travaux nécessaires durant l'été : ventilation par des bouches d'aération.

Des contrôles ont été effectués (sur la période du 15/09 au 15/11/2018)

En fonction de ces résultats, il devait être étudié ou non un autre type d'aération.

M.Brossard informe le conseil d'école que des nouvelles mesures auront lieu en janvier 2020, une série de mesure devant être réalisée en période hivernale avec une ventilation moindre des locaux.

- Taux d'amiante

Le Document technique amiante doit pouvoir être consulté et une copie de sa fiche récapitulative transmise sur simple demande .

Le conseil d'école fait donc la demande de ce document .

- L'utilisation de la salle « La Baratte ».

Il faudrait revoir l'utilisation de la salle pour des représentations d'élèves . En effet, il a fallu signer un contrat au nom des directrices en juin 2019 et réaliser un état des lieux à l'entrée et à la sortie .

Ce fonctionnement n'est pas pérenne, l'utilisation de la salle ne se faisant pas à titre privé mais dans le cadre professionnel pour l'école .

Quel procédure peut être adoptée ?

La municipalité a déjà réfléchi à ce problème . Les classes de l'école pourront réserver les créneaux libres de la salle en précisant l'espace utile et le matériel nécessaire .

Cependant, il est précisé qu'un état des lieux entrant et sortant sera nécessaire et que l'école restera responsable lorsqu'elle occupe ce lieu .

Ces dispositions posent problème quant à la responsabilité juridique de l'école .

Les directrices prendront rendez-vous avec le secrétariat pour échanger sur les informations à renseigner dans les documents de mise à disposition, suite à cet échange, les enseignants étudieront la possibilité ou non d'utiliser la salle pour les représentations des enfants.

- Questions des parents d'élèves

L'utilisation de l'arrêt-minute

Sensibilisation au stationnement sur les places "dépose-minute"

- Les arrêts sur les places «dépose-minute» ne sont pas respectés par de nombreux usagers. Il est à rappeler que ces emplacements ne servent qu'à déposer ou à récupérer les enfants, sans s'y stationner (éteindre le moteur ou sortir de sa voiture).

Ce sujet revient malheureusement chaque année mais il est nécessaire de l'évoquer à nouveau car il s'agit d'une question de sécurité pour nos enfants lors de leur arrivée ou au départ de l'école.

Rappel : Interdiction de stationner devant la porte de la garderie ou même devant l'accès à la garderie (sauf cas exceptionnel vu avec les directrices du périscolaire). Des places de parking en nombre suffisant existent à proximité.

Il est également important de rappeler que c'est à chaque parent de se responsabiliser et qu'un comportement civique est un complément essentiel à l'enseignement de la sécurité routière qui est dispensé par les enseignants à nos enfants.

Une action de prévention va être initiée prochainement par la mairie et les représentants des parents d'élèves pour sensibiliser les parents aux problématiques de stationnement devant l'école.

Les élections du CMJ

Questions des parents d'élèves : Serait-il envisageable d'élire la moitié des élus tous les ans pour 2 ans ? La durée du mandat serait toujours la même, mais chaque année la moitié des élus serait renouvelés, pour permettre aux enfants des années paire de se présenter et de les sensibiliser aux affaires de la commune et leur permettre de participer à la vie locale également.

Réponse : L'organisation des élections est longue à mettre en place, notamment pour le vote en tant que tel des élèves, mais aussi lors de la préparation du programme des candidats. La durée du mandat de 2 ans ne laisse déjà pas toujours le temps aux élus de voir la mise en œuvre de leurs projets. Pour autant le principe de tutorat annuel des élèves déjà élus avec la moitié renouvelé, pourrait gagner du temps dans le fonctionnement du CMJ. Il est important de rappeler que la création du CMJ a été soutenue par l'équipe municipale actuelle, et que son avenir et éventuellement sa réorganisation seront décidés par la prochaine équipe municipale.

La séance est levée à 19h45

